

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1942, tome 41, p. 393-401

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

LA VISITE DE S. EXC. Mgr MARTIN EN SUISSE

Invité par M. l'abbé François Poncet, curé de Veyrier, directeur du Centre missionnaire de Genève, S. Exc. Mgr Martin, évêque du Puy, participa à la Journée missionnaire de Genève, le 18 octobre dernier, et y prononça une brillante conférence sur la part de la France dans l'expansion missionnaire de l'Eglise. Saluant son auditoire au début de son discours, S. Exc. Mgr Martin voulut bien rappeler les liens anciens et nombreux qui l'unissent à la Suisse. Il parla notamment des séjours qu'il fit à Vérossaz, trois années consécutives, en qualité d'aumônier des Dames de Ste-Clotilde. C'est alors qu'il fit connaissance de plusieurs Chanoines de St-Maurice et fit avec eux maintes promenades dans la région. Il gravit même nos montagnes les plus élevées, notamment la Haute Cime et la Cime de l'Est.

D'autre part, Mgr Martin accepta, à l'époque, de prêcher en l'église abbatiale et il fut même l'un des orateurs les plus écoutés de la Fête centrale des Etudiants suisses qui se tint à Sierre les 23, 24 et 25 août 1930.

Avant de rentrer en France, Mgr Martin tint à faire visite à Mgr Burquier à l'Abbaye de St-Maurice, dans l'après-midi du 21 octobre. S'il n'avait été très fatigué par son voyage et les allocutions qu'il avait déjà prononcées, il aurait pris la parole devant nos étudiants. Ce n'est que partie remise, nous a-t-il promis, et nous comptons bien le revoir à nouveau avant que longtemps soit.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

S. Exc. Mgr Burquier a nommé M. le Chanoine **Jean-Marie Boitzy**, directeur du Collège de Bagnes, curé de Salvan, en remplacement de M. le Chanoine Pierre-Marie Rappaz, décédé. M. le Chanoine Boitzy a pris possession de sa nouvelle charge le 22 novembre.

DANS NOS MAISONS D'INSTRUCTION

M. le Chanoine **Marcel Michellod** a été appelé à prendre la succession de M. le Chanoine Boitzy à la tête du Collège de Bagnes. La place laissée vacante à l'Ecole de Commerce de Sierre par M. le Chanoine Michellod a été occupée par M. le Chanoine **Jean-Etienne Berclaz**.

ORDINATION SACERDOTALE

M. l'abbé **Remigio Lincio**, de Varzo (Italie), a été ordonné prêtre à Versailles, le 29 juin. Il a célébré sa première messe le lendemain, puis en juillet il a chanté une messe solennelle dans sa paroisse d'origine, à Varzo.

PROFESSION SIMPLE

Le 16 novembre, M. **Ignace Farine**, de Montfaucon (Jura bernois), a prononcé ses vœux simples à l'Abbaye de St-Maurice.

MARIAGES

Le 17 octobre, en la chapelle de Notre-Dame du Vorbourg, a été célébré le mariage de M. **Joseph Ackermann**, de Bourrignon (Jura bernois), avec Mademoiselle Antoinette Simon, de Bassecourt.

M. **Paul Dupraz**, de Collonge-Bellerive (Genève), a épousé, le 31 octobre, Mademoiselle Augusta Berger, de Collonge-Bellerive également.

Le 7 novembre, M. **Gérard Butty**, d'Estavayer, actuellement domicilié à Poligny (Jura français), a épousé Mademoiselle Marie-Louise Cannelle, de Montségur (Drôme). La bénédiction nuptiale a été donnée aux nouveaux époux en l'église paroissiale de Poligny.

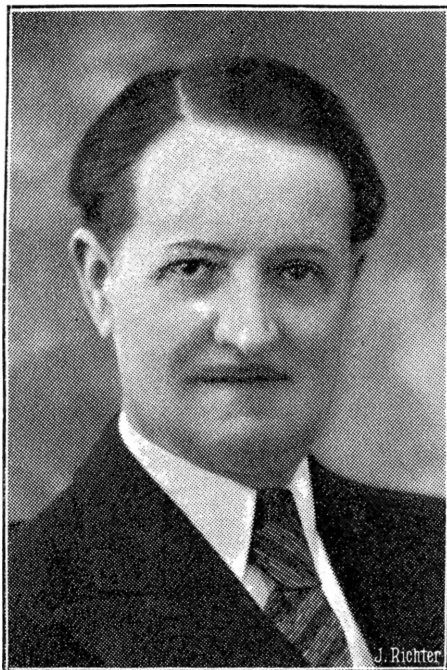
Nous apprenons enfin que M. **Roger Lovey**, de Martigny, épousera, le 5 décembre, en l'église paroissiale de Martigny, Mademoiselle Andrée Marty, de Martigny également.

Aux nouveaux époux nous offrons nos compliments et nos vœux les meilleurs.

LES 40 ANS DE JOURNALISME DE M. CHARLES HAEGLER, PREFET DU DISTRICT DE ST-MAURICE

Le 7 novembre dernier, l'Association de la Presse valaisanne se réunissait à St-Maurice pour fêter le quarantième anniversaire de la fondation du « Nouvelliste valaisan » et, du même coup, le quarantième anniversaire de l'activité journalistique de M. Charles Haegler à la tête du journal quotidien d'Agaune. Les confrères présents exprimèrent à leur président les sentiments d'estime et d'affection qu'ils avaient pour lui ; nous ne manquâmes pas à l'appel. Aujourd'hui il nous appartient de redire ici en quelques

lignes les différentes étapes de la carrière parcourue par M. Haegler. Nous le faisons en lui exprimant à nouveau nos félicitations respectueuses et nos vœux les plus chaleureux au nom des « Echos ».



M. Haegler est né à St-Maurice le 8 avril 1875. Son père était originaire de Langenbrück (Bâle) et sa mère appartenait à la famille Rappaz, une des vieilles familles d'Againe. Etudiant tout d'abord au Collège de sa ville natale, il fréquenta ensuite les Universités de Lausanne et de Louvain. Aussitôt après il se lança dans le journalisme pour lequel il avait une vocation bien déterminée. A Paris, il fut collaborateur du « Gaulois » qui se distinguait alors par la vivacité de ses polémiques et par sa tenue littéraire, correspondant du « Messenger de Bruxelles » puis du « Courrier de Genève » que dirigeait Mgr Jeantet. Il écrivit aussi dans la « Gazette du Valais » et dans d'autres quotidiens de la Suisse romande. Le 17 novembre 1903, M. Haegler fonda le « Nouvelliste valaisan » qui parut deux fois par semaine d'abord, puis trois, et devint finalement quotidien. On se représente mal, quand on est profane en la matière, ce que cela signifie de labeur, de soucis et de persévérance. Les

adversités n'ont pas manqué à M. Haegler, mais il sut les porter avec l'âme haute et le cœur vaillant. D'autre part, il acquit rapidement une limpidité de style qui lui attira la sympathie fidèle de ses lecteurs. Dans les milieux professionnels, ses talents furent tôt remarqués et il devint président de l'Association de la presse valaisanne, puis siégea pendant plusieurs années au sein du comité central de l'Association de la presse suisse.

La situation de M. Haegler à la tête du « Nouvelliste » devait nécessairement retenir l'attention des citoyens qui le lisaient. C'est ainsi qu'il fut, pendant deux périodes légales, conseiller communal de St-Maurice et président de la commission scolaire. Plus tard, il devint Juge de paix puis préfet du district, fonction qu'il assume encore actuellement.

Sur le plan cantonal, M. Haegler remplit des charges plus importantes encore. Elu député en 1921, il l'est encore aujourd'hui. En 1936, il présida avec distinction et fermeté le Grand Conseil valaisan. Il a fait partie des principales commissions et a été nommé membre du bureau de la Haute Assemblée comme secrétaire français. Au sein du parti conservateur, il a exercé une influence considérable qui lui valut d'être appelé à présider le Directoire.

Aucune initiative propre à favoriser le progrès spirituel et matériel du canton n'a jamais laissé M. Haegler indifférent ; il a toujours mis au service de la communauté les ressources inépuisables de ses talents et de son dévouement. Nous avons été en mesure d'apprécier ses précieuses qualités tout récemment encore lorsqu'il se chargea de la présidence du comité d'action en faveur de la restauration de la Tour et de l'Abbatiale de St-Maurice.

A l'occasion de son entrée dans sa quarantième année d'existence, le « Nouvelliste valaisan » du 21 octobre parut dans un vêtement de fête. Des souvenirs y étaient évoqués qui voisinaient avec des témoignages et des vœux émanant de hautes personnalités ecclésiastiques et civiles. M. Haegler terminait son article de circonstance par ces mots chargés d'espoir : « Quoi qu'il en soit et quelles que soient les exigences du monde de demain imposant des formules peut-être surprenantes, nous tenons à notre plume comme le chasseur à son fusil, confiant dans de nouvelles résurrections et de nouvelles victoires. »

CHEZ LES MEDECINS

La Société médicale de la Suisse romande a tenu sa 70^e assemblée générale à Loèche-les-Bains au début de septembre. A cette occasion, M. l'abbé Dr **Ignace Mariétan**, professeur à Sion, a prononcé une brillante conférence dont le thème était l'influence des montagnes sur la population et le caractère valaisans. Au cours du dîner officiel, présidé par M. le Dr **Louis Choquard**, président de la

Société médicale du Valais, celui-ci prononça un discours de haute élévation sur l'Orientation de la médecine de demain. Le texte de cette allocution a été publié dans le numéro du 23 octobre du « Bulletin professionnel des Médecins suisses ». Après avoir dénoncé le matérialisme de certains médecins du siècle dernier à qui l'on doit reprocher de « s'être enfermés dans un matérialisme de principe, en restant totalement inaccessibles aux manifestations spirituelles », le Dr Choquard a parlé du rôle de consolateur que doit remplir le médecin et il a terminé par ces mots :

« Que faire en face d'un mal implacable, qui tue en quelques heures ou en quelques jours, et qui a raison de l'organisme le plus robuste ? Déposer les armes, en reconnaissant son impuissance ? S'il ne peut pas guérir, ni même soulager, la tâche du vrai médecin n'est pas encore terminée, car il peut encore consoler ; et cela sans prendre la place du ministre de Dieu, mais en se faisant son collaborateur. Rompant définitivement avec le matérialisme, la médecine de demain sera spiritualiste ou ne sera pas. »

CHEZ LES NOTAIRES

Les notaires valaisans se sont réunis à Sion le 14 novembre. Ils y ont discuté des nouveaux statuts de l'Association qu'il fallait conformer à la loi sur le notariat votée à la fin du mois de juillet. Le grand élément nouveau de ces statuts, c'est la création d'une Chambre de surveillance compétente pour prendre d'office ou sur plainte toutes mesures utiles en vue de prévenir ou de réprimer les atteintes à la dignité professionnelle et les actes de concurrence déloyale. Parmi les nouveaux membres de cette Chambre de surveillance que présidera M. le Dr Antoine Favre, professeur à l'Université de Fribourg, figurent M. **Louis Perraudin**, avocat à Sierre, et M. **Pierre Delaloye**, avocat à Monthey. Par ailleurs, le comité de l'Association des notaires compte parmi ses membres deux de nos anciens : M. **Maurice Gross**, avocat à Martigny, vice-président, et M. **Alfred Vouilloz**, avocat à Martigny également, caissier.

NOMINATIONS

MM. **Michel Barman**, secrétaire bourgeoisial, **Alphonse Gross**, notaire, et **Georges Levet**, agent de la Banque cantonale, ont été nommés conseillers communaux de la ville de St-Maurice. M. **Georges Levet** a été nommé en outre vice-président de la Municipalité.

Il existe à Fribourg une Association suisse des étudiants en sciences économiques qui a été fondée en 1941. Elle a tenu séance le 13 novembre pour renouveler son comité dont la vice-présidence a été confiée à M. **Max Casanova**, étudiant en sciences économiques, de St-Moritz.

SUCCES UNIVERSITAIRE

M. le Chanoine **René Berthod**, du Grand Saint-Bernard, a subi avec succès ses examens de licence en théologie à l'Université de Fribourg.

DANS LA SOCIETE DES ETUDIANTS SUISSES

M. **Léonce Delaloye**, de Monthey, a été nommé président de la « Sarinia », section académique de l'Université de Fribourg, pour le semestre d'hiver. M. **Henri Fragnière**, de Veysonnaz, a été nommé secrétaire de la même section. La « Lepontia friburgensis » a appelé M. **Cherubino Darani**, de Chironico, à la présidence de son comité, tandis que M. **Joseph Hüppi**, de Oberuzwil, remplira la charge de Fuchs-Major dans la section académique « Friburgia ».

A Lausanne, la « Lémania » s'est donné un comité composé exclusivement d'anciens élèves de St-Maurice : M. **Jean Sauthier**, de Martigny, président ; M. **Albert Tosello**, de Montana, vice-président ; M. **Pierre Veuthey**, de Martigny, secrétaire ; M. **Jean Gross**, de Sion, Fuchs-Major.

A Zurich, la « Romania Turicencis » sera présidée, pendant le semestre d'hiver, par M. **Antoine Conforti**, de Martigny, et M. **Richard Schmid**, de Binn, remplira les fonctions de Fuchs-Major.

La « Semper fidelis » de Lucerne s'est donné un Fuchs-Major et, ad intérim, un secrétaire en la personne de M. **Alphonse Egli**, de Lucerne.

LA RESTAURATION DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BEX

Nous avons promis, dans les « Echos » de mai-juin, d'entretenir nos lecteurs des travaux de restauration effectués ce printemps à l'église catholique de Bex. Malgré les difficultés de l'époque, M. l'abbé **Jean Heimgartner**, curé de la paroisse, n'a pas hésité à entreprendre et à mener à chef une partie importante de cette grande œuvre qui fait honneur à son goût autant qu'à son dévouement éclairé.

Il y a quelques années, une première étape des travaux avait doté l'église de Bex d'un chœur brillant d'une lumière douce et chaude, dans lequel ressortent magnifiquement le tabernacle en marbre de Sienne, l'autel et la table de communion en marbre de Saillon. Au sommet de la nef, la chaire et l'autel latéral complètent cet ensemble admirablement réussi.

Puis ce fut l'étape des vitraux dont nous avons parlé en son temps et qui sont dus à notre grand artiste valaisan **Paul Monnier**. « Quand on a vu ces verrières aux couleurs splendides, au dessin si consciencieux et à la facture

impeccable, lisait-on dans le « Nouvelliste valaisan » du 5 mai 1942, on reste saisi et l'on contemple sans se lasser ces pièces de grand prix. Comme jadis dans les cathédrales, on lit l'Écriture sainte sur ces images expressives et, par les sacrements représentés, dérivant en droite ligne du Sauveur immolé sur le Calvaire et entouré de sa divine Mère et de saint Jean, on est conduit à la sainteté chrétienne figurée par saint Clément, patron de la paroisse, dans la rosace qui domine la tribune des chœurs. »

Mais ces enrichissements successifs de l'église de Bex ne suffisaient pas au zèle enthousiaste de M. l'abbé Heimgartner. La rénovation totale de l'église s'imposait et il fallait lui ajouter un clocher. Une partie importante de cette rénovation a été achevée la dernière semaine d'avril et une émouvante cérémonie en a marqué l'heureux aboutissement le dimanche 3 mai. En effet, la façade d'entrée de l'église possède maintenant son portique soutenu par des colonnes en tuf du pays et la façade latérale droite a reçu un vêtement nouveau rehaussé par l'encadrement en tuf des fenêtres et deux contreforts du plus bel effet. Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans les travaux accomplis, c'est le campanile nouveau qui donne à l'église bellérine un cachet ravennien. Posé au milieu d'un cadre de verdure et de fleurs, l'ensemble évoque les plus beaux sites où l'art joint sa note propre et adéquate aux grâces de la nature. Cette réalisation est l'œuvre d'un architecte de talent, M. Italo Ferrari, de Lausanne.

PUBLICATIONS

Le 23^e numéro des « Cahiers de la Renaissance vaudoise » que dirigent MM. Regamey et Morel, avocats à Lausanne, nous offre, comme toujours, un choix d'études du plus vif intérêt. Nous y relevons particulièrement un travail de notre collaborateur, M. **Michel Campiche**, de Lausanne, intitulé : « Sur nos jeunes lettres ». M. Campiche juge que les « œuvres trop nombreuses » qui envahissent les revues et les plaquettes publiées hier et aujourd'hui, et qui sont signées par « la jeunesse tâtonnante », manquent « d'originalité, de vigueur et d'indépendance intellectuelles ». Il écrit :

Le plus souvent l'impersonnalité est répandue d'un bout à l'autre, non celle des Classiques, qui était une vertu, mais bien l'impersonnalité qui résulte de l'incapacité de s'exprimer, et de l'absence de sujets et de mobiles, dont souffre cet art jeune. La très jeune génération littéraire vit de thèmes conventionnels, ce qui est naturel, mais qu'elle envisage, traite, exprime de façon conventionnelle, ce qui est inadmissible. Les mêmes préoccupations assaillent presque tous les hommes ; toute une génération doit résoudre des problèmes qu'une autre, la précédente, même, peut n'avoir pas soupçonnés. Mais que tous, à l'unanimité, enfilent le même sentier, les yeux fermés, parce que beaucoup l'ont pris et que beaucoup le prendront encore, c'est là un véritable mal.

Notre jeune poésie n'est ni romande, ni catholique, ni protestante, ni quoi que ce soit. Elle ne saisit rien, et rien ne la délimite et ne la précise. La plus courte lecture nous montre que les grands empoisonneurs du dix-neuvième siècle ne sont pas morts, ni même agonisants. Les charmes de Baudelaire, Verlaine et Rimbaud opèrent encore ; la vieille magie ne connaît nul déclin. Et cette invention si commode, le vers « libre » prodigue ses avantages et ses ressources aux facilités multiples. Il est si facile de mettre une virgule et de reprendre à la ligne, ou de laisser un bout de phrase inachevé, pendant. Cela donne tout de suite une apparence « artiste », même si cela ne veut rien dire.

La plupart de ces œuvres jeunes sentent le manque de travail. Le premier jet n'a pas été précisé et complété par des retouches persévérantes. L'artiste est-il donc une Pythie qui ne peut corriger ce qu'elle a dit ? Où est l'avantage de la parole écrite sur la parole sonore ? Une improvisation toute crue, voilà ce qu'est fréquemment un de ces poèmes, et rien de plus.

La jeune poésie mérite enfin un grave reproche : elle ignore, volontairement ou non, ce qui nous appartient en propre, je veux dire par là qu'elle n'a pas le sens de ce qu'elle a reçu et de ce qu'elle doit transmettre. Elle n'ouvre pas les yeux sur son patrimoine. C'est peut-être là sa plus grande faiblesse, et la cause de son manque de solidité.

Le réquisitoire ne manque pas de verdeur. M. Campiche s'attache ensuite à examiner une à une les défaillances qu'il vient de stigmatiser. Il le fait, ma foi, avec une ardeur juvénile qui n'est pas pour nous déplaire, encore que nous ne souscirions pas indistinctement à toutes ses définitives condamnations. Mais nous n'avons pas de peine à le suivre quand il écrit en finale : « Le soin de la forme, le choix des sources, un solide fonds spirituel, voilà ce qui permet au jeune écrivain d'obéir à la consigne qui s'impose à lui plus encore qu'aux autres de son âge, qui est de sauvegarder sa pensée, pour aider ceux qui le lisent à en faire autant. »

Quand les jeunes se mettent à tancer les jeunes, il y a plus de chance que la leçon soit entendue.

Aux éditions Otto Walter et Cie, à Olten, un ouvrage a paru ce printemps signé de M. **Edgar Schorer** et intitulé « Schweizerische Wirtschaftsperspektiven ». C'est un livre d'économie nationale qui traite de tous les problèmes s'y rapportant avec une grande franchise et une incontestable maîtrise. Le jeune auteur, qui possède à fond la matière dont il parle, fait preuve d'un jugement sûr et indépendant. Sa critique est loyale et constructive, soucieuse de se tenir éloignée des bavards démagogiques autant que des agités qui perdent la tête. L'optimisme dont fait preuve M. Schorer est un optimisme sain qui ne cache pas les périls mais qui s'efforce de les regarder en face pour mieux découvrir les remèdes aux maux dont nous souffrons. Certes, on peut ne pas accepter toutes les affirmations de M. Schorer — lui-même est le premier à reconnaître qu'il peut se tromper —

mais aucune ne laisse indifférent et toutes portent à la réflexion.

Voici, traduites de l'allemand, les dernières lignes de la conclusion de l'ouvrage : « Ce qui nous attend, nous ne le savons pas. Mais il est un point sur lequel l'histoire semble nous apporter la lumière : les peuples demeurés fidèles à leur mission n'ont pas péri. Appliqué à l'économie, cet adage signifie ceci : il faut que nous soyons prêts à remplir les grandes tâches que nous réserve l'avenir ; il s'agit pour nous d'être décidés à nous montrer dignes de la collaboration économique qui s'imposera en Europe et dans le monde, dans le cadre de nos conditions suisses, c'est-à-dire non par les richesses de la nature, par la masse de notre population ou l'étendue de notre territoire, mais par la conservation et le rayonnement de notre héritage spirituel : simplicité, générosité et amour du travail. C'est par notre labeur et notre esprit d'économie que nous avons vaincu les difficultés dans le passé ; par ces mêmes qualités nous construirons l'avenir. »

F.-M. BUSSARD